

□ LA TRAGÉDIE DE SAINTE-CLOTHILDE

# INSTITUTION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

par Yves CHAMPOUX

**SAINTE-CLOTHILDE** — C'est le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage, qui a été désigné à titre de coroner ad hoc, par le coroner en chef du Québec, pour présider la tenue de l'enquête publique qui aura lieu, dans quelques semaines, au sujet de la mort des neuf déficients intellectuels du centre d'accueil Nor-Val de Sainte-Clothilde, samedi soir.

Me Delage devra attendre que les membres de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, du district de Trois-Rivières, aient pu compléter leur enquête, que les experts en sinistre, du Laboratoire de l'Institut de médecine légale et de police scientifique, aient complété leurs expertises sur certains échantillons recueillis sur les lieux de l'incendie, et que les pathologistes aient complété leurs rapports, relativement aux autopsies pratiquées sur les corps des victimes.

Hier, ces pathologistes avaient procédé à six des neuf autopsies. Aujourd'hui, le tout devrait être terminé, et de là les corps seront libérés et remis aux parents, qui auront la pénible tâche d'organiser les funérailles dans chacune des familles. Hier, il était question que des funérailles collectives aient lieu à l'église paroissiale. Le directeur général du centre d'accueil Nor-Val n'en écartait pas la possibilité, des démarches en ce sens auraient été entreprises.

M. Paul Antoine Ouellet,

qui ne cachait pas que lui et le personnel du centre étaient encore sous le coup de l'émotion, a brisé la consigne du silence en confirmant, hier, qu'il y avait un système d'alarme qui répondait aux normes du ministère et qui avait fonctionné. En ce qui a trait à un système de gicleurs, il n'en existe aucun, considérant le genre de construction de la bâtisse, qui est en béton et qui ne nécessite pas ce genre de système selon les normes.

Tout au cours de la journée, des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Québec, délégués par le sous-ministre, M. Réjean Cantin, ont rencontré le directeur général afin de faire un bilan de la situation et voir les dispositions à prendre pour rétablir le fonctionnement du centre. Pour sa part, M. Léon Lemay, du CRSS de Trois-Rivières, a confié qu'un ingénieur avait été dépêché au centre afin d'établir les dommages et effectuer une étude sur les travaux à entreprendre pour rétablir, de façon sécuritaire, le centre. M. Ouellet a confirmé que maintenant que la Sûreté du Québec avait terminé son enquête sur place, une enquête interne s'ouvrirait.

Enfin en soirée, une assem-

blée du conseil d'administration, du centre Nor-Val Inc., avait lieu. On pourrait étudier de l'avenir du centre, alors qu'on sait que depuis les dernières années, on tente d'intégrer les bénéficiaires au sein de la communauté. Il est fort possible, a-t-on laissé entendre au NOUVELLISTE, que certaines décisions pourraient être communiquées aujourd'hui.

Maintenant qu'il y a confirmation qu'une enquête publique se tiendra dans quelques semaines, le porte-parole de la Sûreté du Québec, l'agent Serge Montpetit, a tenu à dire au NOUVELLISTE, qu'il n'avait plus rien à ajouter relativement à cette enquête sur l'incendie toujours considéré comme suspect, c'est-à-dire qu'on retient que l'origine des flammes pourrait être accidentelle ou criminelle, puisqu'on devrait tout savoir lors de l'enquête de Me Delage.

Cependant nos recherches ont permis de savoir qu'une des trois éducatrices aurait quitté le dortoir des hommes quelque cinq minutes avant le déclenchement de l'incendie, pour aller chercher un verre de lait. Ce serait à son retour qu'elle aurait entendu le détecteur de fumée et aperçu une épaisse nuée



C'est au dortoir des hommes, situé au troisième étage du centre d'accueil Nor-Val que l'incendie a pris naissance. En médaillon, l'endroit où le foyer d'incendie se serait déclaré.

(Photo Yves Champoux)

## Incendie de Sainte-Clothilde

### «Nous ne blâmons personne...»

— Mme Gisèle Houde

par Lucie LEMIRE

**GENTILLY** — «Nous ne blâmons personne. Nous sommes convaincus que c'était un accident, comme il aurait pu s'en produire dans ma propre maison», assure Mme Gisèle Houde, sœur de Marcel Pépin, 50 ans, décédé samedi soir dans l'incendie du centre d'accueil Nor-Val à Sainte-Clothilde.

Mme Houde a toujours été satisfaite des soins administrés à son frère et ne met donc aucunement en doute la crédibilité de l'établissement. «C'est un ancien collège en béton. Lorsque nous l'avons visité pour y pla-

cer Marcel, et par la suite quand nous allions visiter mon frère, nous avons constaté que le centre respectait les normes de sécurité.»

La famille de Marcel Pépin ne fera donc pas enquête pour chercher à en savoir plus, car elle croit que tout a été fait pour éviter cette hécatombe. «Je suis convaincue que les responsables du centre sont de bonne foi.»

Toutefois, Mme Houde s'est rendue sur place hier après-midi pour discuter avec les

autorités du centre. «On n'a pas voulu nous laisser entrer à l'intérieur de l'établissement à cause de l'enquête, mais nous avons rencontré les responsables parce que nous étions inquiets au sujet des procédures à suivre. Les gens du centre nous ont bien reçus et nous ont bien renseignés sur la façon de récupérer le corps de Marcel.»

La famille de Marcel Pépin devrait disposer aujourd'hui du corps de leur parent pour lui organiser des funérailles sobres et discrètes.

## CAMP NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE...

### «Ce n'est pas cet été que les enfants mangeront dans leur nouvelle cafétéria»

par Lucie LEMIRE

**TROIS-RIVIÈRES** — L'administration du camp Notre-Dame-de-la-Joie a tout juste de quoi faire construire... les fondations de sa nouvelle cafétéria, et elle doit le faire avant le 31 mars.

Ce projet de construction prévoyait l'aménagement d'une nouvelle cafétéria dans un édifice plus conforme aux normes que celui qui existe actuellement. La construction de l'édifice est évaluée à environ \$300,000 mais l'administration du camp bénéficie seulement, jusqu'à maintenant, d'une subvention de \$39,000 de PADEL (programme de développement des équipements de loisir), qui l'oblige à dépenser la totalité de la subvention avant le 31 mars pour être éligible au programme.

«Ca nous oblige à nous retourner de bord rapidement et à faire vite», souligne le directeur du camp, M. Gilles Saint-Hilaire. Une firme d'ingénieurs sera sur place lundi, pour faire l'étude du terrain et son

remplissage. Après quoi la construction pourra débuter.

PADEL a presque assuré l'administration du camp qu'elle aurait droit à une seconde subvention du même ordre en 1989. Mais la direction du camp de la rive sud espère aussi obtenir une subvention du Fonds LaPrade. «Comme le camp fête cette année son 40e anniversaire, peut-être que des efforts un peu plus importants seront faits.» M. Saint-Hilaire attend une réponse du Fonds LaPrade, mais il envisage aussi de solliciter financière-

ment quelques compagnies de la rive sud.

Toutefois, M. Saint-Hilaire est conscient que ce projet se réalisera à très long terme. «Ce n'est pas cet été que les enfants mangeront dans leur nouvelle cafétéria», affirme-t-il, réaliste. Il assure toutefois que les longs délais de construction n'abîmeront pas les parties déjà construites de l'édifice. «Nous allons naturellement effectuer le

remplissage des fondations pour les protéger. Et de voir l'édifice stagnant peut-être amener des développements.»

Le camp Notre-Dame-de-la-Joie à Nicolet reçoit 6,000 personnes au cours de l'année, dont 3,000 enfants chaque été, qui se livrent sur place à des activités sportives telles l'équitation, rabaska, canot et autres.

**ME LYNE PARENT**  
notaire



Le soir  
sur  
rendez-vous

823, Thibeau  
Cap-de-la-Madeleine  
373-2212

**Dr RENÉ PARENT**  
chiropraticien



CLINIQUE  
CHIROPATRIQUE  
CHÂTEAUDUN

821, rue Thibeau,  
Cap-de-la-Madeleine  
373-1685

**SPÉCIAL  
PERMANENTE**

**35\$ TOUT  
COMPRIS**

**SALON MARIE-LOU**  
1531, LAVIOLETTE  
Tél.: 379-7144

## Services spécialisés pour déficients mentaux

### Guillaume Lampron: le premier sur la liste



Guillaume Lampron

(Photomédia Claude Gill)

**SHAWINIGAN** — Le directeur du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSS-04), M. Jean-Yves Dessureault, est formel, même si la demande de fonds supplémentaires de \$300,000 présentée par le conseil régional à la ministre de la Santé et des Services sociaux pour des services aux déficients mentaux n'est acceptée que partiellement, par Mme Thérèse Lavoie-Roux, le petit Guillaume Lampron, de Saint-Etienne-des-Grès, qui souffre du syndrome de Laurence Moon, sera le premier sur la liste.

par Louise PLANTE

Actuellement en pourparlers avec le directeur de la Protection de la jeunesse, le ministère concerné et la Corporation des Deux Rives, M. Dessureault attend une «solution heureuse» de la ministre, mercredi ou vendredi au plus tard. Il ajoute toutefois:

«On ne peut régler que ce cas-là, en sachant qu'il en y a 30 autres sur une liste d'attente. Le budget supplémentaire que nous avons demandé ne concerne que

les 30 cas les plus pressants. Sur la liste d'attente il y a une centaine de personnes qui ont besoin de service dans la région.»

M. Dessureault a rappelé que pour les ministères, l'année fiscale prend fin le 31 mars, et que les budgets ont tous été attribués à cette époque de l'année. On devra sans doute gratter les fonds de tiroirs.

Rappelons que c'est à la suite des démarches tenaces de la maman de Guillaume Lampron, Mme Lucie Isabelle, que la Corporation des Deux Rives a convoqué les différents intervenants en déficience mentale pour évaluer les besoins dans la région 04. A la suite de cette réunion, le CRSS-04 a accepté, en décembre dernier, d'acheminer au bureau de la ministre une demande de fonds additionnels de \$300,000.

## DEMANDÉES PERSONNES DYNAMIQUES

Travail facile par téléphone  
temps plein ou partiel

QUALIFICATIONS: personne sérieuse, voix agréable et facilité d'expression au téléphone, esprit d'initiative, être disponible.

AVANTAGES: Assurance chômage, ambiance agréable, bonnes conditions de travail.

HEURES DE TRAVAIL: 9h à 13h, 13h à 17h, 17h à 21h. Samedi: 10h à 14h.

POUR ENTREVUE, TÉLÉPHONEZ À  
379-6838 de 9h à 17h

Offert aux hommes et aux femmes sans distinction.



Votre quotidien vous présente aujourd'hui un

## CAHIER HISTORIQUE

sur tous les maires de Trois-Rivières,  
depuis la fondation de la ville.



trois-rivières

## Le meurtre de Germain Dubé L'épouse se dit non coupable et prête à subir son procès

par Yves CHAMPOUX

ARTHABASKA - Le procès de Mme Dolores Martel-Dubé, âgée de 54 ans, de Drummondville, accusée de complot pour le meurtre de son époux, Germain Dubé, âgé de 49 ans, découvert sans vie, dans un fossé, dans la petite municipalité de Sainte-Séraphine, la tête transpercée de deux projectiles de calibre .38, a débuté hier, au palais de justice d'Arthabaska, sous la

présidence du juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure.

Six hommes et autant de femmes ont été choisis à titre de jurés parmi les quelque 176 candidats qui se sont présentés au tribunal en matinée, hier, pour la tenue de ce procès. Me Gerald Milot représente le ministère public, alors que l'accusée est représentée par deux procureurs, Mes Normand Corriveau et Benoit Matte.

Le choix du jury complété, le juge Desjardins a fait la lecture de l'accusation: soit aux mois de juillet et août de 1981, à Saint-Hyacinthe, Drummondville et ailleurs d'avoir comploté, avec Jean-Noël Leclerc et Jules Sylvestre dans le but de commettre un meurtre sur Germain Dubé commettant ainsi un acte criminel selon l'article 423, paragraphe A. A la suite de la lecture de l'acte d'accusation, le juge Desjardins a demandé à Mme Dubé qu'elle plaiderait elle offrait. D'une voix ferme, elle plaida non coupable et s'est dite prête à subir son procès.

Me Milot devrait faire entendre 26 témoins, durant ce procès, qui pourrait être d'une durée d'au moins deux semaines, alors que ces confrères pourraient en faire entendre une dizaine.

Rappelons que la cause de Jules Sylvestre, âgé de 48 ans, est présentée à la Cour d'appel du Québec, pour une remise, au stade de l'enquête préliminaire, demandée par son procureur, Me Lavigne.

L'automne dernier, Leclerc, 34 ans, qui avait plaidé coupable de meurtre au second degré, avait été condamné au pénitencier à perpétuité, avec une recommandation de dix ans.

Jean Chenette, 37 ans, avait aussi plaidé coupable de vol qualifié et d'homicide involontaire, à huit ans sur chacun des chefs d'accusation, à purger concurremment, plus un an supplémentaire pour possession d'une arme feu.

## Tatouages au LSD pour enfants

# Selon la SQ, le tatouage 'Blue Star' n'existe pas

par Louise PLANTE  
SHAWINIGAN-SUD — Les parents des enfants de l'école Saint-André de Shawinigan-Sud ont eu la surprise, la semaine dernière, de voir revenir leur rejeton à la maison avec un mot du comité d'école les avisant de prendre garde à une nouveau genre de tatouage au LSD pour enfants.

Le communiqué expliquait que ces tatouages ont déjà été signalés dans des écoles de Windsor et de Port Huron, en Ontario, et qu'on craignait qu'ils arrivent bientôt dans la région.

Or, après quelques vérifications prises par Le Nouvelliste auprès de l'Escouade des mœurs de la Sûreté du Québec, il appert que ces fameuses "blue stars", telles que décrites dans le communiqué, n'ont jamais existé. La première fois que les policiers ont entendu parler de cette affaire dans la région, il y a quelques mois, l'enquête de la Gendarmerie royale avait révélé qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie d'une secte religieuse ontarienne. Un communiqué de presse conjoint des corps de police avait même été émis en ce sens à l'époque.

M. Jean Veillette, directeur de l'école Saint-André de Shawinigan-Sud, dit avoir agi de bonne foi sur la recommandation d'un membre du club

Optimistes de l'endroit, qui est également membre du comité d'école. Ce dernier était arrivé avec une copie d'un article tiré de "L'éveil de l'est" du mois de décembre 1987, un journal Optimistes. Connaissant la popularité de ces tatouages chez les enfants, la direction de l'école avait accepté d'aviser les parents d'être prudents. Sur la foi de ce document, des professeurs d'école en auraient même parlé aux enfants pendant les cours.

Sur le communiqué qu'on avait remis aux parents, on pouvait lire que cette sorte de tatouage pour enfants était présentement sur le marché sous le nom de "Blue Star". Qu'il s'agissait d'une feuille

de papier blanc, contenant des petites étoiles bleues imprégnées de LSD, de la grosseur d'une gomme à effacer de crayon, qu'on pouvait avaler ou imprimer sur la peau, ce qui permettait, grâce à l'eau, de faire passer l'acide par les pores, ce qui s'est avéré tout à fait faux, selon l'enquête de la GRC. On a dit aussi que les tatouages se présentaient sous la forme de timbres comme ceux de Superman et de Mickey, et sous l'aspect d'un papillon. Soulagé, le directeur de l'école Saint-André a fait savoir qu'aussitôt qu'il aura pris connaissance des documents de la Sûreté du Québec, il émettrait un second communiqué afin de rassurer les parents.



(Photomédia Claude Gill) Les tatouages que les enfants peuvent trouver dans les sachets de gomme à mâcher sont tout à fait inoffensifs pour la santé. La SQ est formelle, les Blue stars n'existent pas au Québec.

## CENTRE CHIROPATRIQUE LES BOULEVARDS

Dr LOUISE LETENDRE, d.c.

4870, boul. des Forges  
(près du Centre commercial Les Rivières)

Trois-Rivières  
Tél. bur.: 375-8070



### LA FORMATION DU CHIROPATRIEN

Doté d'un DEC en sciences de la santé incluant chimie, biologie et psychologie et possédant une connaissance satisfaisante de l'anglais, l'étudiant doit compléter à l'extérieur du Québec (Ontario ou États-Unis) un cours complet d'une durée de quatre ans.

ETUDES UNIVERSITAIRES			
Médicales	Chiropatriques	Médicales	Chiropatriques
Heures de cours (minimum)	Heures de cours (minimum)	Heures de cours (minimum)	Heures de cours (minimum)
508	Anatomie 520	112	Neurologie 320
326	Physiologie 420	148	Radiologie 217
401	Pathologie 205	144	Psychologie 65
325	Chimie/Biochimie 300	198	Obstétrique 65
114	Bactériologie 130		Gynécologie
324	Diagnostique 420		Orthopédie 225

### Autres cours requis pour devenir docteur en...

Médecine:	Chiropatique:
—Pharmacologie	—Palpation vertébrale
—Immunologie	—Techniques d'ajustement (manipulation)
—Chirurgie générale	—Philosophie

Et beaucoup d'autres sujets se rapportant à chacun des domaines respectifs.  
GRAND TOTAL DES HEURES DE COURS

4 248 Les heures de cours ci-haut mentionnées furent complètes à l'aide des curricula de 22 facultés médicales et de 11 instituts chiropatriques. Ces statistiques proviennent du bulletin de la Fédération nationale de la santé (des États-Unis).

# JR VOUS INVITE À BÉNÉFICIER DES SUPER SPÉCIAUX JVC

FINANCEMENT DISPONIBLE

9 RAISONS pour lesquelles JR vous offre un service sans pareil.

- 1.- Experts en audio-vidéo
- 2.- Connaissance approfondie du produit
- 3.- Produits électroniques de divertissement
- 4.- Honnêteté
- 5.- Conscience professionnelle
- 6.- Publicité franche
- 7.- Souci de la satisfaction du client
- 8.- Commerce local
- 9.- Service sur place



**RADIOCASSETTES STÉRÉO RC22 JVC**  
Compact à 2 gammes  
arrêt automatique;  
enregistrement une touche;  
contrôle d'enregistrement automatique;  
2 haut-parleurs 10 cm.  
**89\$** ch.

**JVC 120**  
CASSETTES  
JVC VHS  
SUPER SPÉCIAL **599\$** ch.

**TABLE AU LASER XLV250 JVC**  
~~339\$~~ SUPER SPÉCIAL **299\$**

**COMPU LINK** STYLISTIC W2  
DR-E2BK: Ampli-tuner numérique à double cassette  
AL-E1BK: platine entièrement automatique  
XL-V22BK: lecteur de disque compact (optionnel)  
SP-E1BK: enceintes acoustiques à voies  
SUPER SPÉCIAL **599\$** ch.

**MAGNÉSCOPE VIDÉO CASSETTES JVC**  
Qualité vidéo obtenue par une tradition d'excellence  
Superbe qualité d'image  
Minuterie programmable sur 14 jours/4 programmes  
Haute qualité VHS  
Synthésiseur compatible en resou câblé 110 canaux  
Synthésiseur à synthèse de fréquence  
~~449\$~~ SUPER SPÉCIAL **399\$**

**ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE VideoMovie VHS**  
SUPER SPÉCIAL **799\$**  
200\$ D'ACCESSOIRES INCLUS  
Le caméscope VHS le plus petit et le plus léger du monde vaut le détour.

LE SEUL À VOUS OFFRIR TOUS LES SERVICES SOUS LE MÊME TOIT

## Interruptions de courant

TROIS-RIVIÈRES (MFB) — Les abonnés d'Hydro-Québec, demeurant entre le boulevard Duplessis et la rue Rochefort à Cap-de-la-Madeleine, seront privés de courant cet avant-midi entre 9h et 11h.

L'équipe de service d'Hydro-Québec procédera alors à l'installation de trois coupe-circuit, coupant le courant à 500 abonnés.

A Sainte-Ursule  
Cet après-midi, de 13h30 à 16h, ce sont les abonnés du rang Beauré à Sainte-Ursule qui seront privés de courant.  
L'équipe de service devra alors couper le courant à 30 abonnés afin de relocaliser des conducteurs.

## Météo

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec averses de neige dispersées. Min.: près de -20. Max.: près de -9. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: averses de neige dispersées en matinée. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière et devenant modérés en mi-journée. Accumulation: près de 5 cm. Min.: près de -18. Max.: près de -8. Mercredi: dégagement.

Québec: neige et poudrière. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h. Accumulation: 5 à 10 cm. Min.: près de -20. Max.: près de -8. Mercredi: dégagement.

Estrie-Beauce: neige. Accumulation: 10 à 15 cm. Vents modérés causant de la poudrière. Min.: -15 à -18. Max.: près de -6. Mercredi: averses de neige dispersées.

Lac St-Jean: faible neige. Accumulation: près de 5 cm. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Min.: près de -25. Max.: -12 à -14. Mercredi: ciel variable.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: neige. Accumulation: près de 5 cm. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière. Min.: près de -25. Max.: près de -12. Mercredi: quelques averses de neige.

Quotidienne  
**9-6-8**  
**2-0-3-7**

# JR ÉLECTRONIQUE

JEAN SIROIS ET ROBERT LAFORME ELECTRONIQUE INC  
5115, BOUL. JEAN-XXIII, TROIS-RIVIÈRES-OUEST  
MAGASIN: 376-3560 / CLUB VIDÉO: 376-7000 / SERVICE: 373-0066

# Un 'Son & brioche', tout en poésie, soulignera le 40e anniversaire de la Société d'arthrite, le 14 février

TROIS RIVIÈRES (BP) — Un "Son & brioche", tout en poésie avec Jean Royer et Louise Dupré, qui aura lieu le 14 février, à 10h 30, dans le foyer de la salle J.-A. Thompson, sera la première activité-bénéfice du 40e anniversaire de fondation de la Société d'arthrite. Ces deux excellents poètes québécois seront accompagnés par des violonistes du Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

### Société d'arthrite

"Bien que ce soit seulement depuis deux ans que la Société d'arthrite s'organise dans notre région, on peut se féliciter de la collaboration grandissante du milieu", nous déclarait M. Jean-Paul Lamy, président honoraire de la Société d'arthrite de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest.

"La première année, de poursuivre M. Lamy, nous avions recueilli \$17,135. L'an dernier, grâce à la générosité des citoyens, des gens d'affaires et politiciens et à l'excellent soutien des médias de notre région, nous avons atteint la somme de \$50,165 sur le territoire de la région 04."

50,000 personnes touchées  
Selon M. Lamy, la Société d'arthrite s'ajoute à la liste des autres oeuvres humanitaires qui sollicitent la population chaque année. Bien que dernière arrivée chez nous, elle n'en lutte pas moins pour enrayer un mal qui afflige une personne sur sept au pays, une famille sur trois.

"Plus de 50,000 personnes dans notre région ont la douleur comme compagne de vie et on en ignore toujours la cause", d'affirmer M.

Lamy.

### Lueur d'espoir

Depuis 40 ans la recherche médicale, financée par la Société d'arthrite, a permis de développer des moyens efficaces pour soulager les douleurs, de ralentir la progression de la maladie et de favoriser un essor considérable de la chirurgie de remplacement des articulations. Par ailleurs, un programme quinquennal au niveau de la recherche moléculaire permet d'entrevoir une lueur d'espoir de guérison.

### 40e anniversaire

Bien que depuis plusieurs années, septembre soit le mois de l'arthrite, cette année, pour célébrer le 40e anniversaire de fondation de la Société, diverses activités-bénéfices seront tenues, et ceci particulièrement au nouveau culture. C'est d'ailleurs dans cette optique que se situe "Son et brioche". En agissant ainsi, la Société d'arthrite privilégie d'animer ses moments de sollicitation par une participation des artistes pour créer un événement social.

"Il n'est cependant pas possible d'atteindre cet objectif sans une forme de mécénat, c'est-à-dire un soutien formel d'entreprises et d'institutions importantes", d'expliquer M. Lamy.

### Contributions importantes

En terminant son exposé, M. Lamy a tenu à remercier l'Auberge des Gouverneurs, la Banque Royale du Canada, les Consultants V.F.P. Inc., la Crèmerie de Trois-Rivières et la Maison Barakett pour leurs généreuses contributions.

Signalons que les billets pour "Son et brioche" se vendent \$20 et qu'un champagne-jus d'orange sera servi.



(Photo Yves Bernier)

Dans l'ordre habituel, nous retrouvons: M. Normand Ferrier Le Clerc, directeur général du Conseil régional de la culture, M. Daniel Poisson, président directeur général des Consultants V.F.P. Inc., M. Gaston Bellemare, concepteur du Festival de la poésie à Trois-Rivières, et M. Jean-Paul Lamy, président honoraire de la Société d'arthrite de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest.

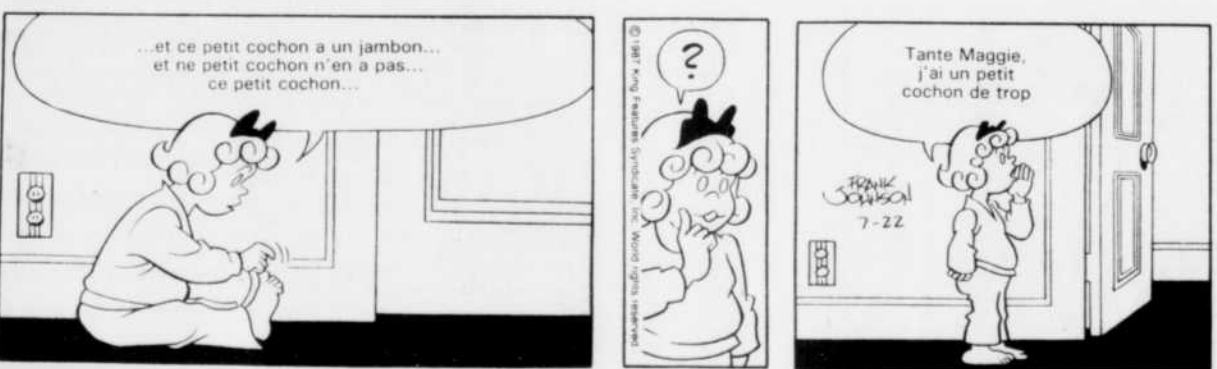
### HENRI



### BLONDINETTE



### GIGI



### MANDRAKE



### LE FANTÔME



### JULIE



## Chère Louise

Adressez votre correspondance à:  
Chère Louise, Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, G9A 5J6

### Prière pour des travailleurs

Félicitations pour votre courrier très intéressant. Je vous trouve très savante de toujours répondre avec tact.

J'aimerais que vous fassiez paraître cette prière que je trouve bien jolie.

"Mon Dieu, donnez-nous la santé pour toute l'année  
De bonnes nouvelles assidues,  
De l'amour, de temps en temps,  
Du boulot pas trop exténuant,  
De l'argent suffisamment,  
Des amis bien accueillants,  
Dans ma voiture, du carburant,  
Du bonheur en cuisinant,  
Des patrons conciliants,  
Des secrétaires partageant bien notre temps,  
Des culbutes, pas trop souvent.  
Amen"

Un lecteur assidu

"Rien ne me fascine plus que le travail: je peux rester assis et le contempler pendant des heures." (Jerome K. Jerome)

### Le plus beau cadeau...

Nous sommes allés dans une réunion au temps des fêtes, il y avait là une personne qui faisait vraiment pitié, genre mendiant d'autrefois, mal vêtu, gêné et isolé des autres.

Certaines personnes passaient vite près de lui tandis que d'autres lui disaient quelques mots tout simplement. Moi, je me suis dirigée vers lui et lui ai dit: "Je vous souhaite, cher monsieur, un joyeux Noël, une bonne, sainte et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours. De plus, je vous souhaite que l'année 1988 vous apporte joie, santé et tout ce que vous désirez." A ma grande surprise, cet homme m'a dit: "C'est la première fois de ma vie qu'une personne m'offre le paradis à la fin de mes jours, je vous assure que si j'y vais, dans ce palais, je dirai à Celui qui est en haut qu'il vous prépare la plus belle des places." Ce monsieur était très ému et j'ai cru voir en lui le visage du Christ en croix.

Cette brève rencontre a été pour moi le plus beau cadeau que je n'ai jamais eu. Je pense que les souhaits sont une preuve d'amitié entre Dieu et les hommes.

Une lectrice

Il y en a qui aiment leur prochain, comme on aime le soleil, de loin, et qui s'effraient, s'esquivent au moindre rapprochement.  
Aimer son prochain, c'est aider celui qui est...

MINCE,  
UN RÊVE QUI PEUT DEVENIR  
RÉALITÉ AVEC UNE  
ÉQUIPE DYNAMIQUE

772, 5e Rue, Shawinigan  
Tél.: 537-4386

Carole L. Jacob enr.

## Obésité Contrôle

1220, Jean-Nicolas, T.-R. suite 105,  
343, St-Laurent, Louiseville

Tél.: 378-2566  
Tél.: 228-9997 ou 228-3005

## VOTRE HOROSCOPE

### BÉLIER

du 21 mars  
au 20 avril

Vous avez un penchant très prononcé. Regardez bien avant de poser le pied. N'oubliez pas l'essentiel. Un épineux débat s'engage avec l'autre sexe. Pas d'intolérance. Nouvelles d'un absent.

### TAUREAU

du 21 avril  
au 20 mai

Ne badinez pas avec les sentiments. On vous dit de bien belles choses. Impossible d'enrayer l'impossible. Vous procédez lentement mais sûrement. Nouvelle obligation.

### GÉMEAUX

du 21 mai  
au 21 juin

La négligence est un vilain défaut. Une affaire s'embrouille. Vous saisissez une occasion au vol. Rumeur renversante. Ne vous alarmez pas outre mesure. On vous invite à une réunion.

### CANCER

du 22 juin  
au 22 juillet

Votre volonté se raffermi. Vous songez sérieusement à l'avenir. Il se présente une aubaine. L'autre sexe vous accorde son appui. Vous dépistez des curieux. Une aventure vous fait plaisir.

### LION

du 23 juillet  
au 23 août

Vous cominez une situation nouvelle. Conservez votre espoir. Vous possédez le sens de l'analyse. Il faut croire aux revenants. Des événements vous donnent raison. Nouveau contact.

### VIERGE

du 24 août  
au 22 sept.

Un absent fait parler de lui. Une affaire personnelle vous préoccupe. Léger désappointement. On vous fait un reproche. Mieux vaut tout oublier. Les traditions sont toujours belles. Le coeur occupe toujours la première place.

### BALANCE

du 23 sept.  
au 23 oct.

Vous avez une veine extraordinaire. Une entreprise demande réflexion. On vous donne un exemple frappant. Il faut éviter le ridicule. On ne crache pas sur l'argent. Une porte vous est ouverte.

### SCORPION

du 24 oct.  
au 22 nov.

L'autre sexe n'est pas aveugle. Vous parlez sincèrement. Vos remarques sont justes. Laissez de côté les petits détails. N'affirmez pas trop sans savoir. Belle aventure.

### SAGITTAIRE

du 23 nov.  
au 21 déc.

Vous profitez bien d'une conversation. Une connaissance vous rassure. Les amis ne manquent pas de critiques. Vous avez de l'imagination. Tout vous donne la confiance voulue. Une âme libre.

### CAPRICORNE

du 22 déc.  
au 20 janv.

Une chose vous paraît singulière. Une rencontre change vos plans. L'autre sexe joue son rôle. Vous lisez au fond des coeurs. Ne soyez pas injuste. Un être parle trop.

### VERSEAU

du 21 janv.  
au 19 fév.

Une faute doit être réparée. Une personne vous intrigue. Surtout pas d'indépendance. Une impulsion doit être freinée. Votre avenir est en cause. Votre expérience vous profite.

### POISSONS

du 20 fév.  
au 20 mars

On reconnaît votre intelligence. Une personne fait fi des principes. La vérité réjouit. Vous concédez la supériorité à l'autre sexe. Message opportun. La fin est souvent émbuée.

### PROBLÈME 6914

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTELEMENT

- Calamités. - Situation.
- Phénomènes d'optique. - Homme ignorant.
- Voiture de luxe (pl.).
- Prép. lat. - Bête. - De la gamme.
- Battement des artères. - Démessuré.
- Deux. - Assassinat.
- Choix. - Village et paroisse du Québec. - D'un verbe gai.
- Au grand air. - Réunir par une couture.
- Soustraite. - Qui aime à rire.
- Partie du jour (pl.). - Symb. chim.
- Donnera du vent. - Fils du Patriarche.
- Pron. pers. - Transportée.

### VERTICALEMENT

- Chef d'une troupe (pl.).
- Chiffres romains. - Vider le contenu de. - En forme d'oeuf.
- Textuellement. - Principe odorant de la racine de l'iris.
- Arbre. - Allonge.
- Genre d'oiseaux échassiers très estimés (pl.). - Illustre famille princière d'Italie.
- Fils de Pandion. - Femelle du chien de chasse. - Emnence.
- Aride. - Préfixe. - Volonté.
- Dispositif dérivant une partie d'un courant électrique. - Patrie d'Abraham. - Année.
- Personne qui agit sans réflexion.
- Amas. - Crier en parlant du cerf. - Consonnes.
- 365 jours. - Copain. - Ile de l'Archipel (Grèce).
- Tesson. - Et le reste. - Avion.

### PROBLÈME 6913

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	T	R	A	C	T	E	R	A	
2	R	O	U	R	R	E	R	E	P	A	R
3	L	E	U	R							
4	E	M	R	A	G	E					
5	I	N	L	A	S	A	R	E			
6	E	S	E	M	E	T	R				
7	E	T	R	O	I	T					
8	T	R	A	V	D	E					
9	I	R	A	M							
10	O	I	N	T	S						
11	T	R	A	V							
12	E	M	E	R	I	T	E				

Solution  
du problème  
précédent

# Des photos et des mots



## Robert Martin

Vous pouvez rejoindre Robert Martin du lundi au vendredi entre 9 heures et midi aux numéros 376-2501 ou 537-6617

C'est ce matin, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest, que REMAX-Pierre Bellemare & Associés fera l'ouverture officielle du chantier de construction: "Les Condos Rosemont". Il s'agit du premier développement de condominiums dans la ville du maire Jean-Charles Charest, un projet de \$6,000,000.

### La correction du jour

Des majuscules avec modération.

Il se fait dans les annonces et les manchettes des journaux un emploi abusif des majuscules.

Il suffit de se rappeler qu'il y a deux types de majuscules: la majuscule de position, qui est demandée par la place d'un mot dans un texte (en tête de phrase, après un point, etc.) et la majuscule de signification, utilisée pour les noms propres et pour certains noms communs qui, en raison de leur emploi, deviennent des noms propres.

Pour souligner l'importance d'un mot dans une phrase ou dans un titre il vaut mieux utiliser le caractère gras, écrire tout le mot en majuscules, le souligner ou le mettre en italique.

Source: Bureau d'animation de l'Office de la langue française à Trois-Rivières.



Wilson O'SHAUGHNESSY, directeur général de la ville de Trois-Rivières, se rendra à la convention fédérale pour le comté de Trois-Rivières. Depuis qu'il a quitté son poste à l'hôtel de ville de la cité de Lavolette, Wilson O'Shaughnessy est chargé de cours à l'UQTR. Au sein de l'exécutif du Parti libéral de Trois-Rivières, Wilson O'Shaughnessy est très bien vu, et certains membres de cet exécutif se préparent à faire des pressions pour qu'il accepte. S'il était choisi, il serait certes un adversaire de taille pour l'actuel député P.-H. Vincent.

C'est ce jeudi, 28 janvier, qu'une corporation ayant le mandat d'organiser le championnat international de baseball "youth" fera ses premiers pas. Le maire de Trois-Rivières, Gilles Beaudoin, profitera d'une réception civique pour remettre les pouvoirs aux membres de cette corporation. La ville en profitera pour apporter son soutien financier à cette organisation. Déjà, le nom d'André Young a été avancé pour présider ce comité. Chose certaine, Fernand Bédard, lui, est prêt depuis longtemps.

C'est la semaine de prières pour l'unité chrétienne, et à cette occasion, l'évêque auxiliaire de Trois-Rivières, Monseigneur Martin Veillette, sera à l'église St. Patrick ce soir à compter de 19h 30. Après cette cérémonie, Monseigneur Veillette rencontrera les participants au sous-sol de l'église.

Les membres des Rendez-vous féminins de Cap-de-la-Madeleine recevront, le mercredi 3 février, madame Lise Bourbeau. Sous le thème "Écoute ton corps", elle entrainera les membres de cette association à la découverte de l'amour. Un thème de choix pour le mois de la Saint-Valentin. On recevra également, à l'occasion de ce souper, madame Solange Lefebvre qui présentera ses créations d'émaux sur cuivre. Cette rencontre aura lieu au Centre de loisirs Jean-Noël-Trudel de Cap-de-la-Madeleine.

Une visite et un dîner se tiendront, ce midi, à l'Atelier de réadaptation par le travail de Ville-Joie Saint-Dominique. Mis sur pied grâce à une contribution de \$10,000 du club Richelieu de Trois-Rivières, cet atelier contribue à fournir une expérience de travail aux adolescents et adolescentes de la région en difficulté. C'est dans les anciens locaux de Sirois Automobile, rue Saint-Maurice.

Réjean Hubert, gérant du Lave-auto 2 minutes de la rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières, serait sur le point de vendre tous ses souvenirs à l'effigie des Nordiques de Québec. Il appert que les succès de la formation de la Vieille capitale l'auraient convaincu à se départir de ces objets, dont un "magnifique" cendrier auquel il tenait tout particulièrement.

Certains membres du conseil de ville de Trois-Rivières auraient les côtes fragiles. Le maire Gilles Beaudoin ainsi que le conseiller et premier Emilien Labarre se sont tous deux fracturés des côtes dernièrement. Le maire Beaudoin alors qu'il vaquait à certaines occupations dans sa maison, et le conseiller Labarre pendant certains exercices physiques. Évidemment, tous les deux ont tenté de cacher ces accidents, mais on apprend tout un jour.

Je n'ai fait appel à aucune machine d'un quelconque inventeur pour faire, samedi soir, un voyage dans le temps. Non! je n'avais qu'à me rendre à Pointe-du-Lac, plus précisément à l'école Saint-Joseph des Frères de l'Instruction chrétienne. C'est au gymnase de cette maison d'enseignement qu'on y tenait le bal d'ouverture des Fêtes du 250e anniversaire de fondation de la municipalité de Pointe-du-Lac.

Les invités du Roi Jean XV (le maire Jean Simard) et de la Reine Claudette lière (son épouse) portaient presque tous les vêtements à la mode de 1738. Le Roi et sa cour ont reçu plusieurs invités de marque: Charles Baron de la Fraternité des Recollets, et Révérend Denis, petit cousin du Seigneur (Pierre Demers, curé de la paroisse). Le Général de l'armée impériale du Roi de la lignée du Grand Marquis de Sable, chasseur de cougar, et sa dame, fille de Lincoln Tracer, de Topaz de la royauté Merkur (Raymond Trudeau de Miché-Otomobile, président d'honneur et son épouse Claudette).



Raymond TRUDEAU

Il y a 250 ans, les nobles avaient des noms plutôt longs. Comme le Lieutenant Colonel de l'armée impériale, le Sieur John Light de la 50e cavalerie. Aujourd'hui, on dit tout simplement: Claude Béchard, de la Brasserie Labatt. Ou encore: le Lieutenant Colonel William Proulx, alchimiste, ou Réal Proulx des Pharm-Escompte Jean Coutu. Ou encore: Le Prince François-Athanase de Charette De La Conterrie et la Princesse Angélique Jonnet De La Boussetière, ou Gilbert Charette et son épouse Thérèse.

Mais encore? Le Comte de Milot, maître de chœur et la Comtesse Le Vasseur, habilleuse des familles royales, ou Jacques et Jacqueline Milot. Également: le Comte Jérôme de Pontchartrain et la Comtesse Madeleine Berton De Chesne, Imprimeur spécial du Roi: André Pellerin, mon confrère de la salle de rédaction, et son épouse Hugnette.

Bon, voilà pour l'échantillonnage des noms. Des invités, vous en conviendrez, de marque que le crieur, joué par le directeur des loisirs de Pointe-du-Lac, Antoine Dufour, a présenté avec beaucoup d'éloquence. Au précaucueil, Jacinthe Morasse et Maïthé Larouche ont été des hôtes chaleureuses.

Musicalement, l'Escale-Accord, de la polyvalente L'Escale de Louiseville, dirigé par André Godbout, de même que les membres de la Chorale du Vieux Moulin, dirigés par Jacques Milot, ont fait le ravissement des convives. La chorale a interprété la chanson thème des Fêtes: une composition de l'abbé Jean Panneton, sur une musique de Marcel Thompson.

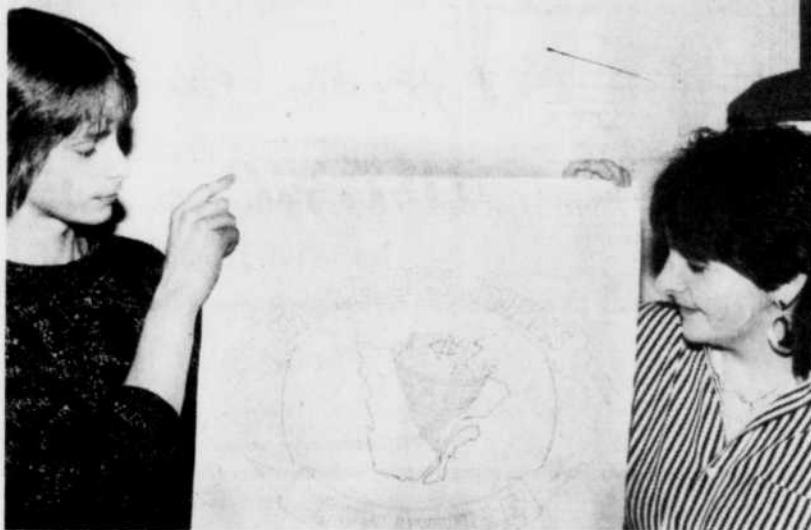
Le curé de la paroisse, Pierre Demers, avait des airs de cardinal dans son habillement pourpre et noir. Même qu'à faire rire les invités de la cour il s'était donné aussi des airs de Don Camillo (vous savez ce "curé" joué par le comédien Fernandel).

D'après Thérèse Roque, membre du CE, les dames du temps devaient apprendre à montrer leurs atouts lorsqu'on leur baisait la main. Mais, lors du bal de samedi, il semble bien que l'on avait abandonné cette tradition. C'est cette dernière et Thérèse Lapierre qui ont organisé l'année dernière le souper de la Saint-Valentin, qui devait donner le goût des Fêtes aux résidents de Pointe-du-Lac.

C'était davantage à la demande des Frères de l'École Saint-Joseph, mais on n'a pas respecté la tradition de l'époque en ne fumant pas dans la salle de bal. Personne ne s'est frotté les yeux au cours de cette soirée, et tous y ont vu clair. Il va sans dire qu'il y a eu passablement de va-et-vient pour que les fumeurs puissent satisfaire leur passion dans une autre pièce.



Thérèse ROQUE



Martin Guay a remporté le concours de logo organisé à l'occasion de l'ouverture officielle de la Maison des jeunes de Daveluyville. On le voit ici avec son oeuvre, et la directrice du Relais 12-18, Mme Marie-France Fournier. (Photo Roland Paillé)



Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du centre hospitalier régional de la Mauricie a, récemment, rendu hommage au docteur Henri Fauteux, pour commémorer ses 50 ans de pratique médicale, dans la région de Shawinigan. De gauche à droite, le docteur Yvon-Gilles Paquin, président du CMDP; le docteur Fauteux, et le directeur général Pierre Lemire. (Photomédis Claude Gili)



Les Auxiliaires bénévoles du centre hospitalier Sainte-Thérèse de Shawinigan ont accueilli dans leurs rangs un nouveau membre, à l'occasion de leur campagne annuelle de recrutement. Il s'agit du maire de la ville de Shawinigan, M. Roland Desautels. Il a reçu sa carte des mains de Mme Madeleine Trudel, présidente. A droite, le directeur général, M. Pierre Boucher. (Photomédis Claude Gili)

## ÉPHÉMÉRIDES

### 26 janvier

- 1985 — Jean-Paul II entreprend un sixième voyage en Amérique du Sud.
  - 1979 — Décès à 70 ans de Nelson Rockefeller, ex-gouverneur de l'état de New York et ex-vice-président des États-Unis.
  - 1971 — Une sonde soviétique se pose sur Vénus.
  - 1948 — Vol de près de \$2 millions en certificats dans une société de fiducie de Montréal.
  - 1905 — Découverte d'un diamant d'une livre et quart dans une mine d'Afrique du Sud.
  - 1841 — Hong Kong passe sous souveraineté anglaise.
- Ils sont nés un 26 janvier
- Le général Douglas Macarthur (1880-1964)
  - L'acteur Paul Newman (1925)
  - La chanteuse Eartha Kitt (1928)
  - Le joueur de hockey Wayne Gretzky (1961)

## les marées

26 janvier

Batiscan et La Pérade:	Trois-Rivières:	Champlain:	Soleil:
haute: 03 h 01	haute: 05 h 19	haute: 03 h 40	Lever: 07 h 21
basse: 11 h 14	basse: 12 h 44	basse: 12 h 15	Coucher: 16 h 45
haute: 15 h 36	haute: 17 h 54	haute: 16 h 15	
basse: 00 h 09	basse: 01 h 39	basse: 01 h 10	

## aujourd'hui c'est mon tour



Patricia Pépin, commis chez Jean's Lib de La Promenade de Shawinigan.

Le Nouvelliste 26 janvier 1988 (Photomédis Sylvain Mayer)



Les Optimistes de Sainte-Thècle ont rôti à point leur ex-président, Gilles Magnan, à l'occasion d'un bien cuit qui a remporté un vif succès. De gauche à droite, Claude Baril, Jean-Guy Lavoie, Luc Blais, président, Gilles Magnan, Denis Hamelin, lieutenant-gouverneur, et Jean-Charles Lefebvre. (Photomédis Sylvain Mayer)



M. et Ovilva Lord (Yvonne Buisson), de Mont-Carmel, ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage. Une réception réunissant parents et amis a souligné l'événement.



Les membres du comité consultatif des jeunes était particulièrement fier de son travail lors de l'ouverture officielle de la Maison des jeunes de Daveluyville. La présidente-fondatrice, Mme Marie-France Fournier, au centre, est entourée de Nancy Comtois, Billy Pruneau, Nathalie Provencher, et de Nadia Belhumeur, Nancy Croteau, et de Johanne Labbé (Photo Roland Paillé)

# affaires municipales

Daveluyville

par Roger LEVASSEUR

## Représentants

C'est le maire Normand Beaudoin et le conseiller municipal Réal Ouellet qui seront les représentants de Daveluyville à la régie intermunicipale d'assainissement de Daveluyville, alors que le substitut sera M. Gilles Girouard.

## Félicitations

Le conseil municipal de Daveluyville a voté des félicitations aux marguilliers Denis Bergeron et Robert Gosselin, récemment élus au conseil d'administration de la fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault.

## Nomination

On a accepté la démission de M. Réal Ouellet comme membre du c.a. de la régie intermunicipale des loisirs de Daveluyville inc. Le maire Normand Beaudoin a été nommé pour le remplacer alors que le conseiller Réjean Saint-Louis agira comme substitut.

## Prix Marcel-Panneton

Le conseil a résolu d'inscrire Mme Jacqueline Pépin au prix d'excellence Marcel-Panneton, à titre de personne responsable de la bibliothèque municipale durant l'année 1987.

## Mise en demeure

Le conseil de Daveluyville a adopté unanimement de mettre en demeure les municipalités de Sainte-Anne-du-Sault et de Maddington de participer financièrement aux coûts de l'agrandissement et rénovation de la bibliothèque municipale, au prorata des trois municipalités. Dans le cas contraire, le conseil municipal de Daveluyville considérera la possibilité de charger un droit d'entrée ou une cotisation annuelle aux contribuables des deux autres municipalités pour accès à la bibliothèque, ou expulsura purement et simplement de la bibliothèque les usagers venant de Sainte-Anne-du-Sault et de Maddington.

## Pont

Par ailleurs, Daveluyville a donné mandat à Maddington de voir à l'entretien du pont de Maddington, étant bien compris que Daveluyville s'engage à acquitter la juste moitié de tous les frais d'entretien de ce pont.

## Bécancour

par Roger LEVASSEUR

## Retour en soumissions

La ville a reçu des offres de Hardy, Soucy, Verville et Ass., de même que de J.-P. Lanouette inc., pour le contrat de ses assurances générales. Du fait que dans les deux cas ce n'était pas conforme au cahier des charges, la ville a décidé de retourner en demande de soumissions.

## Voeux

En plus des voeux traditionnels de santé et prospérité de début d'année, le maire Jean-Guy Dubois a souhaité à la population de bien vivre et grandir à Bécancour.

## Requête

La ville donnera son appui à une requête que soumettront des contribuables de la rue Héon, à Saint-Grégoire, pour demander au ministère des Transports l'asphaltage, en priorité, de cette rue.

## Centre commercial

Le conseil a informé que le groupe Gaétant, Grimard et Ass. avait déposé un chèque de \$130,000 pour l'achat du terrain où se trouve le kiosque touristique à Saint-Grégoire, dans le but de construire un centre commercial. L'investissement doit être au minimum de \$1,5 million. Si à la fin d'août 1988 la première phase n'est pas complétée, la ville retournera le chèque aux promoteurs, moins 10%.

## Moulin Michel

Les Amis du Moulin Michel formuleront une demande de subvention dans le cadre du fonds LaPrade. Cette subvention pourra servir à l'aménagement extérieur du site.

## Des Milans

Une entente hors cour est intervenue dans le dossier d'expropriation d'un propriétaire de la rue des Milans. La ville demande donc au ministère des Transports de déplacer les maisons concernées et de procéder aux travaux.

## Stagiaires

Le salaire de deux stagiaires technologues, à l'emploi de la ville depuis le 15 août dernier grâce à un PDE du fédéral, sera augmenté de \$50 jusqu'à la fin du programme, soit le 31 mars.

## Hôtel de ville

L'architecte Normand Langlois a reçu mandat de préparer les plans préliminaires pour l'agrandissement projeté de 3,000 pieds carrés de l'hôtel de ville.

## Louiseville

par Michel LAMARRE

## Nouvelle politique

Depuis l'élection municipale de novembre à la ville de Louiseville, le nouveau maire, M. Sylvain Désaulniers, ainsi que les membres de son administration municipale désirent apporter un renouveau afin de sensibiliser la population à assister aux séances du conseil municipal. C'est ainsi qu'à compter de la prochaine réunion, prévue pour le lundi 25 janvier, le public aura à sa disposition l'ordre du jour et celui-ci sera également affiché à la porte de la salle des délibérations du conseil municipal.

## Concours des vitrines

En collaboration avec la Chambre de commerce régionale de Louiseville, les autorités municipales ont accepté d'accueillir les autorités de l'organisme et les participants et participantes au concours de vitrines des Fêtes alors que l'on fera connaître les différents vainqueurs lors d'une réception qui aura lieu le mercredi 20 janvier.

## La ville représentée

Les élus municipaux louisevillois ont accepté de participer au souper annuel des autorités du club Richelieu, qui aura lieu le 19 janvier. De plus, ils seront présents au souper annuel de la paralysie cérébrale qui se déroulera le 30 janvier.

## Lave-autos

Les autorités municipales, à la suite de demandes formulées par la Ligue de balle-donnée et par l'Association de moto-tourisme de Maskinongé, ont donné leur assentiment à ce que ces deux organismes puissent tenir leur lave-auto, l'un le 4 juin, et l'autre en juillet.

## Les comptes

Le directeur général, M. Ghislain Lessard, au nom du trésorier municipal, M. René Dalcourt, a déposé une liste de comptes totalisant une somme de \$37,232.47, liste qui a été approuvée par l'ensemble des conseillers municipaux.

# NÉCROLOGIE

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323

## DÉGÈS

**BLANCHETTE,**  
(M. Emilien)  
**CYR,** (Mme Arthur)  
**HÉROUX-CHAINÉ,**  
(Mme vve Alexandrine)  
**LACOURSIERE,**  
(Rose-Hélène)  
**LAMBERT,**  
(Mme Fernand)  
**ROY,** (Mme Lucie)  
**ST-ARNAUD,**  
(Mme vve Charles)

"Le Nouvelliste offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées".



BLANCHETTE  
M. EMILIEN

Au centre hospitalier Ste-Marie, le 24 janvier 1988, est décédé M. Emilien Blanchette époux de dame Thérèse Beaud, demeurant à Cap-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 courant, en l'église Ste-Bernadette à 14h.

Le défunt est exposé au Salon J.D. Garneau, 740 Ste-Cécile, Trois-Rivières. Salon ouvert mardi 14 à 17h, 19 à 22h, mercredi jour de funérailles à compter de 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Robert (Lise Descôteaux), Lucille (André D'Amour), Céline (Gilles Pinard), Réjean (Chantal Gagnon), ses

petits-enfants: Johanne, Eric, Luc, Alain, Nathalie, Annie, Audrey, Martin, ses frères et sœurs: Maurice (Gisèle Godin), Albert (Rita Lefebvre), Almanzar (Yvonne Baril), Claude (Bernadette Baril), Marcel (Marguerite St-Germain), Louise (Verteuille) (feu Jacques), ses beaux-frères et belles-sœurs: Jeannette (Rodrigue Gagnon), Madeleine (Victor Corbin), Roland (Geneviève Descôteaux), Gaston (Rita Duval), Jacqueline, Denise, Raymond (Nicole Richard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

## CYR MME ARTHUR

Au Cap-de-la-Madeleine le 24 janvier 1988 à l'âge de 91 ans est décédée Mme Vve Arthur Cyr, née Alma Cyr, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant, en l'église St-Eugène de Cap-de-la-Madeleine, à 15h.

La défunte sera exposée à la maison J.D. Garneau Ltée, 405 bl. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, lundi à compter de 19h, mardi jour des funérailles salon ouvert à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Marcelle Cyr, Vve de Léon Bendwell de Caplan; sa sœur Beatrice Cyr, Vve de Alphonse Lafrenière de Cap-de-la-Madeleine; petits-enfants: André Bendwell (Denise Proulx) de T.R.O., André Bendwell (Yves Clément) de Cap-de-la-Madeleine, Lynda Bendwell de Verdun, Shirley Bendwell fiancée à Normand Dionne de T.R.O., ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.



HÉROUX-CHAINÉ  
MME VVE  
ALEXANDRINE

Au centre hospitalier Comtois le 23 janvier est décédée à l'âge de 88 ans Mme Vve Origène Chainé née Alexandrine Héroux, demeurant à St-Sévère.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant, en l'église St-Sévère à 14h.

La défunte est exposée à la résidence funéraire St-Louis et Fils Ltée, 160 de Carufel, Yamachiche, lundi salon ouvert de 14h à 17h et de 17h à 22h, mardi à compter de 12h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Sévère.

La défunte laisse dans le deuil son fils Alexandre Chainé de T.R.; ses filles: Mme Fernande Chainé-Milot, Céline (Roger Baribeau) de T.R.O., Claire (Marcel Héroux) du Cap-de-la-Madeleine, Angèle (Ghislain Milot) de Louiseville; sa belle-fille Mme Yvette Lemay-Chainé de St-Sévère; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Clovis Héroux de Yamachiche, M. et Mme Bruno Héroux (Edith Côté) de Pte-du-Lac, Mme Marie-Ange Héroux-Chainé du foyer Ernest Jacob de Yamachiche, Mme Germaine Héroux-Gélinas de St-Sévère, ses belles-sœurs: Mme Bernadette Chainé-Désaulniers du foyer Ernest Jacob de Yamachiche, Mme Claudia Boulanger-Héroux de Ville Brocard, Mme Donia Lavergne-Chainé de Shawinigan; 14 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.



LACOURSIERE  
ROSE-HELENE

A Shawinigan le 23 janvier 1988 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Vital Lacoursière, née Rose-Hélène Grenier, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 janvier, en l'église Ste-Croix à 14h.

La famille sera au salon Oscar St-Ours Ltée, 2203 Avenue Champlain, Shawinigan, mardi à compter de 12h.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; son fils Guy (Monique Ross) de Port-Neuf Station; sa petite-fille Hélène; sa sœur Jeanne (Joseph Lessard) de Ste-Angele de Prémont; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Flore Grenier-Bergeron de Shawinigan-Sud, Mme Irène Grenier de Shawinigan-Sud, Mme Colombe Grenier de Louiseville, Mme Marie-Anne Grenier-Picotte de Ste-Angele de Prémont, Mme Rose-Aimé Grenier de T.R., M. et Mme Réal Lacoursière de Ste-Angele, Mme Tillie Lacoursière de Louiseville, Mme Blanche Lacoursière de Louiseville, Mme Cécile Lacoursière de Louiseville, Mme Yvonne Lessard de Shawinigan, M. et Mme Marcel Lessard de St-Scolastique, Mme Lucille Lacoursière de Louiseville, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés).



LAMBERT  
MME FERNAND

A Trois-Rivières, le 25 janvier 1988 est décédée à l'âge de 50 ans, Mme Fernand Lambert, née Clémence Lambert demeurant à 171 boul. Est, Louiseville. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 courant, en l'église de Louiseville à 14h.

La défunte est exposée à la résidence funéraire Louis Richard et Fils Ltée, 140 St-Aimé, Louiseville, Salon ouvert mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles à compter de 12h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses filles: Nancy et son ami Martin Vermette, France et sa petite fille: Marie-Anne; son père et sa mère: M. Mme Emile Lambert (Florence Desjardis) de Ste-Ursule; ses frères et sœurs: Marcel de Ste-Ursule, Gaétan (Marie-Ange Beauchemin) de Prescott, Ontario, Rosaire de Ste-Ursule, Pierrette (Jean-Jacques Bérard) de Lavaltrie, Denise (Antal Varga) de Québec, Pauline (Raymond Mondori) de St-Félix de Valois, Yvon (Nicole Sarrazin) de Beauceville, Charles (Raymond Lambert) de Ste-Ursule et René de Ste-Ursule; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Roger Lambert de Shawinigan, M. Mme Rosaire Lessard de Montréal, M. Mme Réal Lessard de Louiseville, M. Mme Jacques Lafrenière de Montréal, M. Mme Jean-Paul Lambert de Louiseville, M. Mme Bernard Lambert de Louiseville, M. Mme André Lambert de Sherbrooke, M. Mme Renald Lambert de Louiseville, M. Mme Jean Tremblay de Ville d'Anjou, Mme Nicole Tremblay de St-Hilaire; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

## REMERCIEMENTS



GIRARD  
M. JEAN-NOËL

La famille de Jean-Noël Girard, ses enfants, très touchés par les marques de sympathie reçues, soit par: Offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, désirent remercier toutes les personnes qui ont partagé leur deuil, à l'occasion du décès de M. JEAN-NOËL GIRARD de Trois-Rivières autrefois de Ste-Grétrude, survenu le 21 décembre 1987, à l'âge de 73 ans.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

## REMERCIEMENTS ET PRIÈRES

**REMERCIEMENTS**  
Au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.D.

**REMERCIEMENTS**  
au Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. V.B.

**REMERCIEMENTS**  
Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. P.G.

**REMERCIEMENTS**  
Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.D.

**REMERCIEMENTS**  
A Notre-Dame du Cap pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. L.A.

**REMERCIEMENTS**  
au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.P.

Il est prouvé que les résultats  
FONT LA POPULARITÉ  
de nos annonces classées

Université du Québec à Trois-Rivières  
Le Fonds de soutien accepte les dons "In memoriam" pour la recherche et des bourses d'études  
C.P. 500, T.R. G9A 5H7 et dans les salons fundraires

**CRÉMATORIUM ST-GEORGES**  
**PELLERIN & FILS Ltée**  
(Incinération)  
- 2 chapelles  
- Pour toute religion  
- Columbarium  
- Urnes funéraires  
SHAW: 537-7221, G.MÈRE: 538-3388  
Veuillez me faire parvenir votre documentation sur le pré-arrangement et autres services.  
NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE.....  
CODE POSTAL.....  
**CENTRE FUNÉRAIRE PELLERIN & FILS Ltée**  
597, 6e Ave  
GRAND-MÈRE G9T 2H4

**LA FONDATION DE L'OFFICE DIOCÉSAIN DE PASTORALE**  
347, rue Laviolette, C.P. 1480  
Trois-Rivières, Québec, G9A 5L6  
Tél.: (819) 379-1432  
accepte les dons "in memoriam"  
Vos offrandes soutiendront les services pastoraux de l'évêque, Mgr Laurent Noël.  
Une carte sera adressée à la famille éprouvée et un reçu pour fins d'impôt sera remis au donateur sur demande (\$5).

**le nouvelliste** ABC  
500, rue St-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6  
Téléphone: (819) 376-2501

LIVRAISON À DOMICILE	1 an	6 mois	3 mois	1 sem.
	140,00	73,00\$	37,50\$	2,95\$
PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	190,00\$	105,00\$	75,00\$	35,00\$
Autres pays	400,00\$	210,00\$	120,00\$	40,00\$
Rédaction.....	376-3659	Sports.....	376-3351	
Faits divers.....	376-2501	Nécrologie.....	376-2323	
<b>BUREAUX RÉGIONAUX</b>				
Centre Maurice.....	537-1801	Victoriaville.....	758-8255	
La Tuque.....	523-4547	Louiseville.....	228-4032	

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
La famille Victor Parenteau remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de:  
**MME YVONNE DUBOIS-PARENTEAU**  
(survenu le 7 janvier 1988)  
soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, dons, visites au salon ou assistance aux funérailles.  
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Y 0198 5 92463

# LE MONDE

LESLIE F. MANIGAT: NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

## «Nous devons maintenir nos relations avec le peuple le plus pauvre de notre hémisphère»

Par Marie TISON

OTTAWA (PC) — Le Canada maintiendra ses relations diplomatiques avec Haïti.

C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, au lendemain de l'élection de l'universitaire Leslie F. Manigat à la présidence de la République d'Haïti.

M. Clark a cependant tenu à souligner que le Canada maintenait ses relations avec le pays, Haïti, et non pas avec tel ou tel gouvernement. Il a expliqué que le Canada reconnaissait des pays, et non des gouvernements.

Il a ainsi refusé de dire s'il appuierait le gouvernement de M. Manigat.

Il y a une semaine, le gouvernement canadien a annoncé qu'il ne reconnaissait pas les élections haïtiennes du 17 janvier en raison notamment du faible taux de participation observé.

«Nous devons maintenir nos relations avec Haïti, parce que c'est le seul moyen dont nous disposons pour continuer à aider efficacement le peuple haïtien, le peuple le plus pauvre de notre hémisphère», a déclaré M. Clark hier, après une courte discussion avec la ministre des Relations extérieures Monique Landry, à l'issue de la période des questions.

Le Canada doit garder son influence positive sur Haïti, a-t-il expliqué.

Cependant, le gouvernement canadien poursuit toujours sa révision des relations canado-haïtiennes. L'ambassadeur du Canada en Haïti, M. Claude Laverdure, est encore à Ottawa, où il participe à ce processus de révision, a déclaré M. Denys Tessier, porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

M. Laverdure a rencontré M. Clark et les spécialistes de la question haïtienne du ministère des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne du développement international (ACDI) au cours de la dernière semaine, afin de discuter de l'avenir des relations entre les deux pays.

La ministre Landry, responsable de l'ACDI, a également rencontré des représentants d'organisations non-gouvernementales présentes en Haïti afin d'essayer de concilier les réactions privées et gouver-

mentales», a déclaré le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

«Nous sommes à considérer comment nous pouvons poursuivre une politique efficace de promotion

des intérêts économiques du peuple haïtien, et de développement et d'épanouissement d'un esprit démocratique en Haïti», a affirmé M. Clark.

COMITÉ PARLEMENTAIRE

De leur côté, deux députés néo-démocrates ont demandé au gouvernement conservateur de créer un comité parlementaire qui aurait pour mandat de se rendre en Haïti afin d'étudier de près la situation.

Ce comité devrait rencontrer des représentants du gouvernement actuel, le Conseil national de gouvernement, qui doit céder le pouvoir à M. Manigat le 7 février prochain, des partis de l'opposition, des membres du clergé, des membres du corps diplomatique canadien et des organisations non-gouvernementales, ont déclaré M. Howard McCurdy, critique en matière de droits de la personne, et M. Bill Blaikie, critique en matière d'affaires extérieures, dans une lettre adressée hier au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

«Ce comité serait le symbole de notre bonne volonté, la preuve que le Canada souhaite continuer à avoir de bonnes relations avec le peuple haïtien et souhaite surtout déployer tous les efforts possibles pour trouver une solution acceptable à la crise qui continue d'affliger ce pays», ont soutenu les deux néo-démocrates.

MM. McCurdy et Blaikie ont notamment recommandé au gouvernement conservateur de présenter une position «claire et monolithique» en ce qui concerne Haïti, afin de mobiliser plus facilement l'opinion publique internationale.

Ils ont reconnu qu'il n'existait pas de solution simple, que la stratégie à adopter n'était pas claire, mais qu'il devait être possible d'éviter l'installation du gouvernement Manigat.

Le NPD considère que l'élection de Leslie Manigat, appuyée par la junte au pouvoir, constitue une catastrophe.

«Essentiellement, il s'agit d'une prise de pouvoir moralement insoutenable, ont écrit les deux députés. Les Haïtiens se voient privés d'un droit pourtant inaliénable, celui de se gouverner».



Le nouveau président de la République d'Haïti, M. Leslie F. Manigat à sa maison privée quelques heures après son élection. (Laserphoto PC)

### La 20: bientôt l'autoroute Jean-Lesage

QUEBEC (PC) — L'autoroute 20 pourrait s'appeler bientôt autoroute Jean-Lesage, si le gouvernement donne suite à une proposition qui sera présentée au congrès du Parti libéral du Québec le 27 février prochain.

L'ex-secrétaire du PLQ, M. Henri-A. Dutil, y présentera en effet une proposition demandant au ministre des Transports de donner le nom de l'ancien premier ministre à l'autoroute qui traverse le Québec de l'Ontario jusqu'à Rivière-du-Loup.

«Il est temps que l'histoire rappelle aux Québécois le souvenir de ce grand homme», a expliqué lundi M. Dutil lors d'un bref entretien téléphonique.

Selon M. Dutil, Jean Lesage a «présidé la Révolution tranquille avec clairvoyance, courage et détermination». M. Lesage a été premier ministre du Québec de juin 1960 à juin 1966. Il est décédé en 1980.

M. Dutil a raconté qu'il avait personnellement très bien connu M. Lesage puisqu'il a été secrétaire général de la Fédération libérale du Québec de 1947 à 1967.

Il déplore que seule une petite rue de Québec, située près du nouveau palais de justice, honore la mémoire de l'ancien premier ministre.

M. Dutil proposera également lors du prochain congrès libéral qu'une statue soit érigée en l'honneur de M. Lesage sur la colline parlementaire. Il y a déjà une statue d'un autre premier ministre près de l'Assemblée nationale, celle de Maurice LeNoblet Duplessis.

### Le père de la vitamine C est mort

WEST CHESTER, Mass. (AFP) — Le Dr Charles Glen King, nutritionniste qui avait isolé la vitamine C du jus de citron en 1932, est mort dimanche des suites d'un arrêt cardiaque à l'âge de 91 ans, a-t-on appris lundi.

M. King, qui est décédé à l'hôpital Chester County, avait découvert la vitamine C à l'âge de 34 ans alors qu'il était professeur à l'Université de Pittsburgh (Pennsylvanie).

Charles Glen King était né à Entiat dans l'Etat de Washington. Il avait commencé par enseigner la chimie à l'Université de Columbia (New York) et entamé parallèlement des recherches dans le domaine nutritionnel. Il a publié plus de 200 articles sur les vitamines et sur la malnutrition.

### American Music Awards

## Trois trophées à Randy Travis

LOS ANGELES (AP) — Le chanteur traditionnel country Randy Travis a rafilé trois trophées hier soir lors de la 15e remise annuelle des American Music Awards, tandis que les chanteuses Anita Baker et Whitney Houston en remportaient chacun deux.

Randy Travis, un ancien plongeur et serveur de restaurant de Nashville avant d'obtenir son premier succès, a mérité le prix du meilleur microsillon country avec «Always and Forever», le prix du meilleur disque 45-tours country avec «Forever and Ever» et le prix du meilleur enregistrement vidéo country.

«Je ne sais pas pourquoi les choses se sont déroulées si bien. Je pense que nous étions là au bon moment», a déclaré Travis, un chef de file de la musique country traditionnelle qui redevient à la mode.

«Quelque chose comme ça donne un bon coup de pouce à la carrière d'un artiste. Lorsque je suis venu à Nashville, je me suis cogné à bien des portes closes à plusieurs reprises», a ajouté le populaire chanteur.

Anita Baker a été choisie meilleure chanteuse «soul-rhythm and blues» et a gagné le prix du meilleur microsillon dans la même catégorie grâce à «Rapture», un disque qui tourne depuis près de deux ans.

«Je pensais bien que Whitney Houston serait la gagnante. Nous en avons discuté dans les coulisses et nous étions d'accord qu'elle devait gagner», a déclaré aux journalistes Mme Baker alors qu'elle ve-

nait juste d'apprendre qu'elle était choisie comme meilleure chanteuse.

Whitney Houston a cependant remporté le prix de la meilleure chanteuse dans la catégorie pop-rock tandis que son succès «I Wanna Dance With Somebody (Who loves me)» a été choisi comme meilleur 45-tours dans cette catégorie.

«C'est scandaleux», a lancé joyeusement la chanteuse en venant chercher son deuxième prix. L'an dernier elle avait remporté sept American Music Awards.

Reba McEntire qui a été choisie meilleure chanteuse country a remercié l'auditoire du Shrine Auditorium en direct et via satellite depuis un studio d'enregistrement à Nashville. «Je suis aux anges», a-t-elle déclaré en apprenant qu'elle venait de gagner.

«Graceland» de Paul Simon a été choisi comme meilleur microsillon pop-rock tandis que Michael Jackson a remporté le prix du meilleur 45-tours dans la catégorie «soul rhythm and blues» pour «Bad». Ni Paul Simon, ni Michael Jackson ne s'étaient déplacés pour recevoir leurs prix.

Parmi les autres gagnants, Bon Jovi a remporté le prix du meilleur groupe pop-rock, Cameo a été choisi meilleur groupe «soul-rhythm and blues» et Alabama meilleur groupe country.

«Je suis très surpris. Je pensais que U2 gagnerait. Nous n'avons jamais participé aux Emmys, aux Grammys, aux Oscars.

### Explosion dans une mine au Mexique

## Au moins trois morts et 38 mineurs sont toujours prisonniers

MEXICO (AFP) — Au moins trois ouvriers sont morts et 38 continuent lundi soir d'être prisonniers de la mine de charbon située dans le nord du Mexique, où s'est produite lundi matin une explosion suivie d'un incendie, selon un nouveau bilan provisoire établi par les secours.

Les sauveteurs, qui s'activent maintenant sur le lieu du sinistre depuis douze heures, ont réussi à maîtriser l'incendie, mais sont encore dans l'ignorance de ce qu'il est advenu de 38 mineurs toujours bloqués à quelque 2,800 m de profondeur, selon un responsable des secours.

Trois cadavres ont été retirés de la mine, a-t-on précisé de même source.

L'accident s'est produit à 8h30, heure locale, dans la mine «Cuatro y Medio», propriété de l'entreprise étatique SIDER-MEX, située à Esperanzas (province de Coahuila, à 915 km au nord-ouest de Mexico).

Selon l'entreprise, l'explosion, qui serait due à un court-circuit, a fait deux morts par asphyxie, 19 blessés dont deux gravement et entre 20 et 25 personnes bloquées dans la mine.

Pour sa part, le gouvernement local a fait état d'un mort, de trois blessés et de 37 mineurs prisonniers des décombres.

### Face aux accusations d'irrégularités de ses dépenses électorales de 1984

## Mulroney accorde le «bénéfice du doute» au ministre Marcel Masse

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney accorde le «bénéfice du doute» à son ministre de l'Énergie Marcel Masse.

«Le ministre n'a pas participé à une infraction (à la loi électorale canadienne), a déclaré hier M. Mulroney aux Communautés. Seulement les tribunaux sont autorisés, en vertu du common law britannique, à porter un tel jugement. Dans l'attente d'une décision, tout le monde, y compris un membre du Parlement, dispose du bénéfice du doute, de la présomption d'innocence.»

Incrédule, l'opposition libérale soupçonne quant à elle le premier ministre d'avoir fermé les yeux sur les irrégularités commises par M. Masse au titre de ses dépenses électorales effectuées pendant la campagne de l'été 1984.

Obéissant à la même stratégie de défense utilisée la semaine dernière par son vice-premier ministre Don Mazankowski, M. Mulroney a soutenu que la décision de ne porter aucune accusation contre M. Masse appartenait en 1985 au Commissaire aux élections fédérales, M. Joseph Gorman, et à lui seul. Le commissaire dispose à ce chapitre d'un «pouvoir discrétionnaire total», a affirmé le premier ministre. Contester ses décisions, a-t-il dit, c'est faire preuve d'un «mépris fondamental pour le système judiciaire canadien».

Le premier ministre a défendu en termes juridiques M. Masse, que M. Gorman, dans une lettre datée du 28 novembre 1985 et dont le quotidien Le Devoir a obtenu copie la semaine dernière, implique dans la commission d'une infraction à la loi électorale canadienne.

M. Mulroney, qui se trouvait en Chambre pour la première fois depuis l'éclatement du scandale, a systématiquement évité de répondre aux questions de l'opposition, portant sur la «responsabilité politique et morale» du premier ministre dans cette affaire.

### RÉPONSE ÉVASIVE

M. Mulroney était-il au courant du contenu de la lettre «personnelle et confidentielle» adressée par M. Gorman à M. Masse, au moment d'annoncer le retour de son ministre au sein du cabinet, le 29 novembre 1985? a demandé une fois de plus le député libéral Jacques Guibault.

Le premier ministre a répondu de façon évasive à la question, indiquant avoir pris connaissance le 28 novembre de la décision du commissaire Gorman par le biais d'un «avis du secrétaire du Conseil des ministres».

Cet avis, a affirmé M. Mulroney, contenait la décision de M. Gorman de ne porter d'accusations contre M. Masse ni contre son agent officiel Jean Morissette.

M. Guibault a reproché au premier ministre d'avoir parcouru le document «seulement d'un oeil».

«Peut-être qu'en ouvrant l'autre oeil», a dit le député de Saint-Jacques, le premier ministre aurait-il également constaté dans ces documents que le Commissaire aux élections disait avoir la preuve que M. Masse avait «participé à une infraction en violation de l'article 62 de la Loi électorale».

M. Masse a brièvement abandonné ses fonctions ministérielles à la fin de 1985, après que la GRC eut ouvert une enquête sur certaines dépenses électorales de M. Masse.

Le 28 novembre 1985, le bureau du Directeur général des élections, duquel relève celui du Commissaire aux élections fédérales, rendait public un communiqué laconique indiquant qu'aucune poursuite ne serait intentée contre M. Masse.

Cette même journée, M. Gorman faisait parvenir



à M. Masse la lettre dévoilée mercredi dernier. Il y affirme avoir la «preuve» d'une infraction, mais écarte toute poursuite «dans l'intérêt public et dans l'intérêt de la justice». Le lendemain, le député de Frontenac retrouvait son portefeuille des Communications au sein du cabinet.

### TÉNÉBREUSE CONFUSION

Le député néo-démocrate John Rodriguez s'interroge sur l'intérêt public auquel fait allusion dans sa lettre M. Gorman, aujourd'hui à la retraite, et n'exclut pas la possibilité de le convoquer devant le Comité permanent des élections, privilèges et procédure, afin de lui demander des explications.

Plus réticent, le libéral Jacques Guibault croit lui aussi que le comité pourrait contribuer à dissiper la «ténébreuse confusion» de M. Gorman, mais estime pour l'instant plus urgent de questionner M. Mulroney sur le rôle qu'il a ou n'a pas joué dans cette affaire.

Au nom de quel intérêt public, se demande pour sa part le chef néo-démocrate Ed Broadbent, M. Masse a-t-il été blanchi, pendant que trois organisateurs conservateurs faisaient l'objet de poursuites à l'issue de la même enquête policière? «Justice conservatrice», clame le néo-démocrate Lorn Nystrom.

Toutes les dépenses d'un candidat à une élection fédérale doivent être effectuées par son agent officiel. M. Masse aurait enfreint cette disposition de la loi électorale, indique la lettre de M. Gorman, «en faisant payer par la compagnie Lavalin des dépenses de campagne de l'ordre de \$2,235.94 pour le compte de Marthe Lefebvre».

M. Masse a déjà été à l'emploi de la firme d'ingénierie montréalaise Lavalin. Mme Lefebvre est quant à elle employée de cette entreprise et agissait comme agent des relations publiques de M. Masse dans Frontenac pendant la campagne électorale.

Mme Lefebvre, l'homme d'affaires de Theford John Vincent et le vérificateur de la campagne conservatrice dans Frontenac Gilles Rémillard ont fait en janvier 1986 l'objet d'une dizaine d'accusations en rapport avec cette affaire. Des accusations avaient également été portées contre Lavalin, qui a plaidé coupable et payé des amendes totalisant \$2,400.